



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QU'EST CE QU'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Webinaire Guyane SIG
11 mars 2025



©Valentin MATHOULIN (Saül), Popote (sentier Roche Bateau), juillet 2019



©Parc Amazonien de Guyane, ABC de Saül

L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

L'ABC permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

CONNAISSANCE

Réalisation d'un diagnostic et de cartographies des enjeux de biodiversité

MOBILISATION

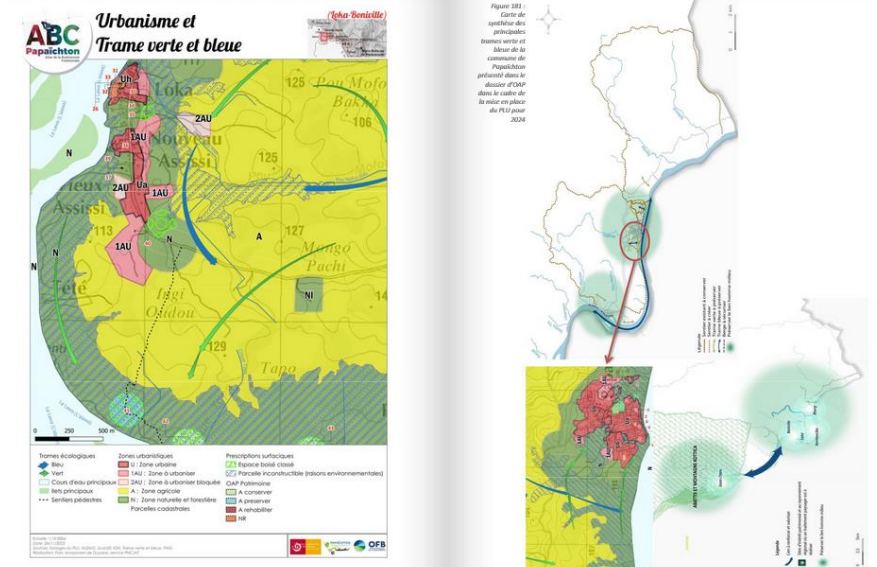
Un outil d'appropriation des enjeux et de sensibilisation des acteurs locaux

PASSAGE A L'ACTION

Un outil stratégique de l'action locale pour la mise en œuvre de politiques (inter)communales en faveur de la biodiversité



© Jo CARLETTI (Rémire-Montjoly), Gîte Les Carbets du Bord, juillet 2019



Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC



7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Les ABC en Guyane



Un projet de **3 à 4 ans**, plus long que projets hexagonaux



Un coût global estimé en moyenne à **190 388 €** pour une commune avec montant de financement de 100 000€



Des **partenariats possibles** pour la réalisation et l'animation de la démarche

Associations naturalistes, associations d'élus, collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, Services de l'Etat en région...

Valorisation des données et des productions



Diffusion des
données brutes
faune, flore, habitats

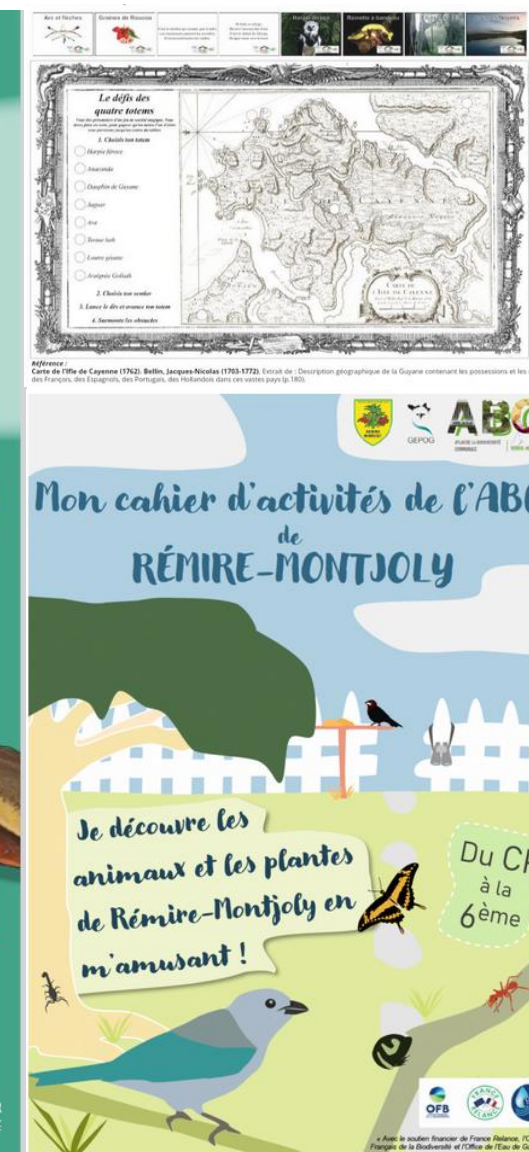


Valorisation des
**données par la
production de
cartes d'enjeux**



**Partage et
capitalisation
des productions**
rapports et synthèses

via un **site web ABC dédié**
<http://abc.naturefrance.fr>



Le rôle de l'OFB et contact

→ Soutien financier

Campagne ABC lancée chaque année ; Démarches simplifiées depuis 2024

→ Accompagnement et suivi technique des projets

Appui à la conception des projets, appui à la capitalisation (abc.naturefrance.fr) et à la bonne remontée des données d'inventaires

→ Développement d'outils techniques, valorisation et communication :

« Mettre en œuvre un projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) » professionnels.ofb.fr/fr/node/383

Contact
Laure Gardel - délégation Guyane OFB
44 avenue Pasteur, Cayenne
laure.gardel@ofb.gouv.fr

Recensement des atlas de la biodiversité communale de France métropolitaine et d'outre-mer

Recensement des ABC
Rechercher si votre commune, votre région ou votre département a établi un atlas de la biodiversité communale

5 atlas trouvé(s) pour les critères de recherche suivants

Commune: Région: Département: Recherche

PORTAIL TECHNIQUE
Le site pour les professionnels de la biodiversité

Actualités Appels à projets Agenda EN

APPUI ET INTERVENTION GESTION ET PRESSIONS MILIEUX ESPÈCES DOCUMENTATION

ACCUEIL > APPUI ET INTERVENTION > POLITIQUES PUBLIQUES > METTRE EN PLACE UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

METTRE EN PLACE UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

- Mettre en œuvre un projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) : la boîte à outils
- L'Atlas de la biodiversité communale : et après ?
- La foire à toutes les questions sur les ABC !

ZOOM

Les prairies, une question d'équilibre

Issues d'un équilibre intime entre conditions écologiques et pratiques agricoles et pastorales, les prairies représentent près d'un tiers de la surface agricole en France...

Consulter

Mettre en œuvre un projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) : la boîte à outils

Un atlas de la biodiversité communale (ABC) a pour objectif de produire un diagnostic partagé et spatialisé des enjeux de biodiversité sur un territoire. Afin d'accompagner les porteurs de projet dans la réalisation des ABC, cette boîte à outils rassemble différentes ressources utiles présentées par étape, du lancement du projet à la mise en œuvre du plan d'actions.

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

La méthodologie générale pour mettre en œuvre un ABC est présentée dans le [guide technique et méthodologique de l'OFB \(2022\)](#), de la phase de diagnostic initial au plan d'actions en passant par la cartographie des enjeux et la mobilisation des habitants et acteurs du territoire. Conçu sur la base de la première édition (2014), l'objectif est de permettre aux collectivités volontaires, à leurs services techniques ainsi qu'à l'ensemble des partenaires, de disposer d'éléments concrets de mise en œuvre.

Ressources administratives

La rédaction d'un [bilan intermédiaire](#) puis d'un [bilan final](#) du projet permet à la collectivité porteuse d'un ABC de suivre l'avancement de son projet, et de déclencher le versement de la subvention de l'OFB. Des trames sont disponibles pour la rédaction du [rapport technique intermédiaire](#) et du [rapport final](#). Un [bilan financier](#) est également à fournir en fin de projet.

[Liste des documents finaux à produire](#)

L'ABC PAS À PAS

État des lieux des connaissances

Le premier inventaire conduit dans le cadre d'un ABC est celui des connaissances existantes; il s'agit de faire l'état des lieux des données naturalistes disponibles avant l'ABC.

Pour cela, il est conseillé de consulter les principaux types de données mis à disposition du public sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN), [reportés dans cette note](#). Le module [Biodiversité dans les territoires](#) de l'INPN permet notamment d'avoir un aperçu des données existantes sur le territoire de la commune concernée (export possible en format csv).

Comment mettre en place un atlas de la biodiversité communale ?

1. Définir le territoire et les enjeux de biodiversité

2. Mobiliser les acteurs du territoire

3. Réaliser le diagnostic de biodiversité

4. Produire l'atlas de la biodiversité communale

5. Mettre en œuvre le plan d'actions

6. Suivre l'avancement du projet

7. Rédiger le rapport technique intermédiaire

8. Rédiger le rapport final

9. Verser la subvention de l'OFB

10. Mettre à jour l'atlas de la biodiversité communale